

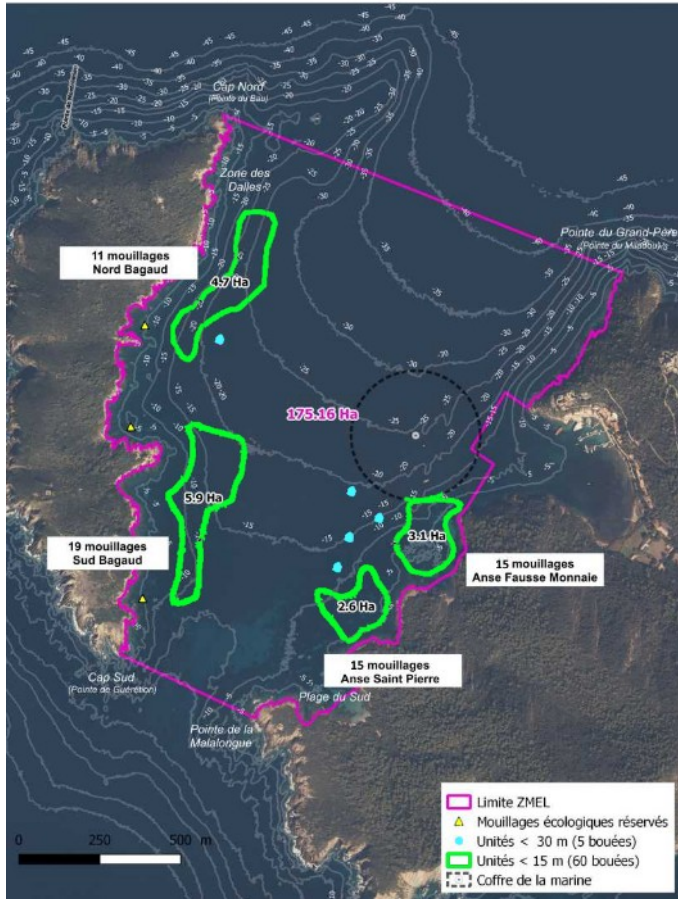


Retour d'expérience « ZMEL de Bagaud » île de Port-Cros

*Journée technique
Retours d'expérience des projets de mouillage
30 janvier 2024
Amphitéâtre de la DIRM Med, Marseille*

Présentation de la ZMEL

Zone de mouillages et d'équipements légers - Passe de Bagaud
Parc national de Port-Cros - Commune d'Hyères



68 bouées :

- 63 pour unités < 15 mètre (PU), dont 3 réservées résidents
- 5 pour unités de 15 à 30 mètres (GU)

Mise en place du **15/04 au 15/10** (les 5 bouées GU toute l'année)

Interdiction permanente du mouillage de l'ancre dans les 180 ha de la ZMEL

Gratuit en journée (8H-18H), payant sur réservation la nuit

Réservation par internet, via un portail développé pour l'occasion

Présence limitée à 5 nuitées consécutives

Tarification exponentielle : 1ere et 2eme nuit au tarif de base, puis doublement du tarif à chacune des nuits supplémentaires (x2, x4, x8)

Pour un navire de l'ordre de **10 mètres**, le tarif de base avoisine **20 €**

Ce système tarifaire encourage le **turn-over des navires**, permet la **réduction du risque de pollution** et au **plus grand nombre de venir découvrir le site**.

Présentation de la ZMEL

Une organisation des bouées qui ménage de **larges espaces entre les bateaux**, au bénéfice de la **quiétude pour les visiteurs**.



Gestion : L'équipe et les moyens

La ZMEL de Bagaud est **gérée par le Parc national**, par l'équipe portuaire renforcée par des saisonniers :

- 3 permanents
- Une vingtaine de mois ETP

A	M	J	J	A	S	O
3+1	3+2	3+2	3+4	3+4	3+1	3+1

Distinction activités port / ZMEL (~70/30)

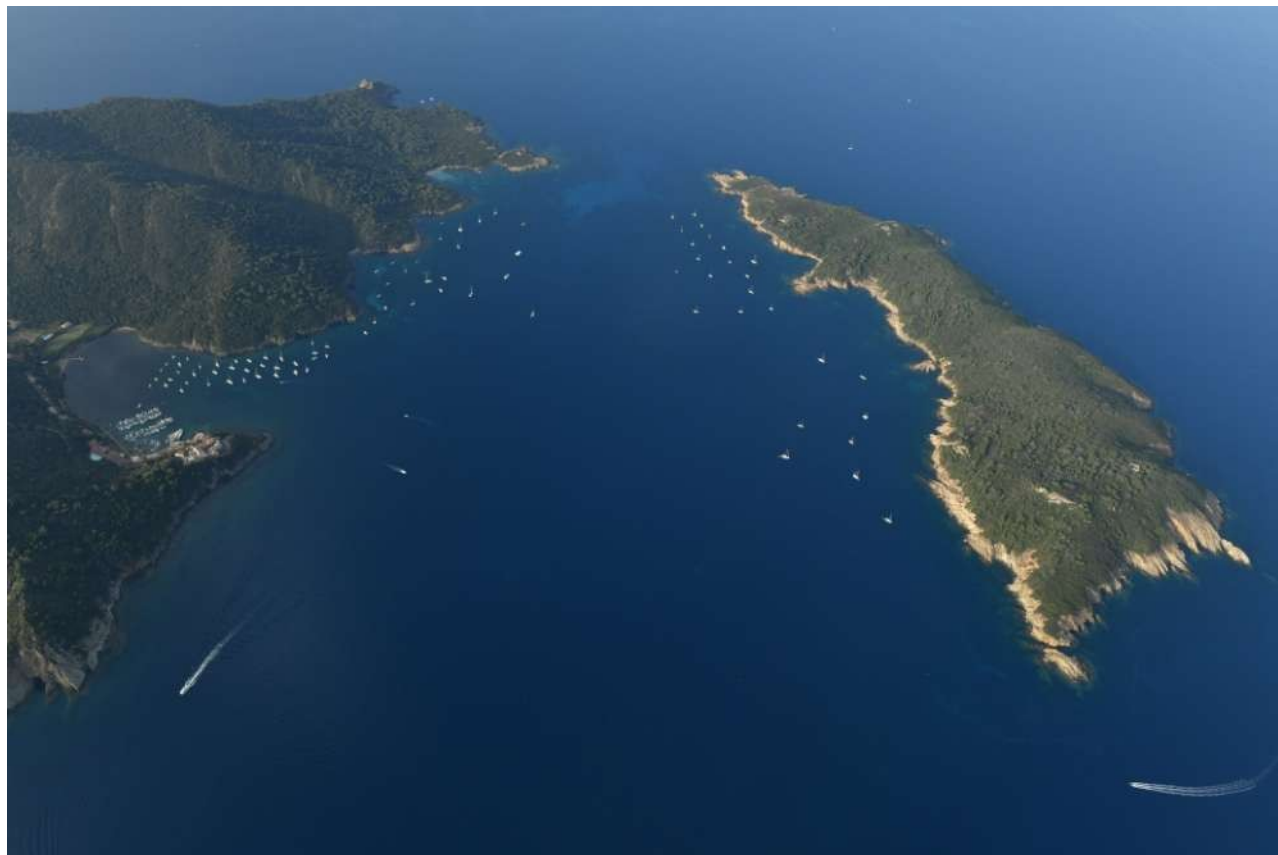
La **proximité du port** permet une **projection aisée** sur la ZMEL

Un **moyen nautique** (semi-rigide) dédié spécifiquement à la gestion.

Activités principales :

- Contrôle de l'interdiction d'ancrage
- Information / sensibilisation
- Contrôle réservations et paiements
- Gestion des conflits à l'heure de transition jour/nuit

Entretien, pose et dépose : ~ 30 k€ / an (y/c réparations suite incident)



Gestion : Portail de réservation

Viser l'autonomie du plaisancier, au bénéfice de la **fluidité** et du **confort**

Parc national de Port-Cros

Bienvenue sur le portail de réservation de la ZNIEFF de Biquet (Port-Cros)

La réservation est obligatoire pour passer à l'Île-Treize et l'Île-Du.

Important !! Les réservations ne sont pas remboursables. Il n'est pas possible de modifier le nombre de bouées attribuées.

Bouées de la ZNIEFF : 5 bouées à l'entrée, et ne sont pas les bouées du port!

Accès aux services du port de Port-Cros et de la ZNIEFF

En cas de vent d'ouest supérieur à 5 noeuds, nous vous informons par mail et par SMS que l'accès au port de la ZNIEFF nécessite la responsabilité quasi à son ancrage.

Le bouée doit être maintenue à l'écart de la bouée de la ZNIEFF et ne doit pas être utilisée pour l'ancrage.

Tout visiteur peut être tenu de passer par le point de contrôle de la ZNIEFF.

En dehors des horaires de tout autre service de la ZNIEFF, les services de tout autre et d'annonces sont attribués.

DEMANDE D'ATTRIBUTION MOUILLAGE >>>

- DÉPARTS DE LA ZNIEFF
- DÉPARTS DE LA ZNIEFF
- AILE D'ENTRÉE
- AILE D'ENTRÉE

APPICHADE DE L'ÉTAT DES ATTRIBUTIONS

Octobre 2023						
	M	T	W	T	F	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

En cliquant sur un jour, vous pouvez visualiser le nombre de bouées déjà réservées, les bouées petites bouées (détails jusqu'à 5m) et les bouées grandes bouées (détails entre 5 et 10m).

- 176 ha protégés
- Mouillage de l'ancre interdit
- Du 15/04 au 15/10
- Journée Libre et gratuit 08 h 00 à 18 h 00
- Nuit Payant et sur réservation 18 h 00 à 08 h 00
- 1 bouée = 1 bateau
- 1 personne toujours à bord en capacité de manoeuvrer le bateau
- Vitesse limitée à 5 noeuds

103

Données de fréquentation

Avant la ZMEL

En été, les journées de beau temps, la fréquentation oscillait entre 80 et 100 navires, avec des pointes à plus de 200 unités.

La nuit, on comptait une soixantaine de bateaux au mouillage, avec des pics à près de 120 unités.

Après la ZMEL

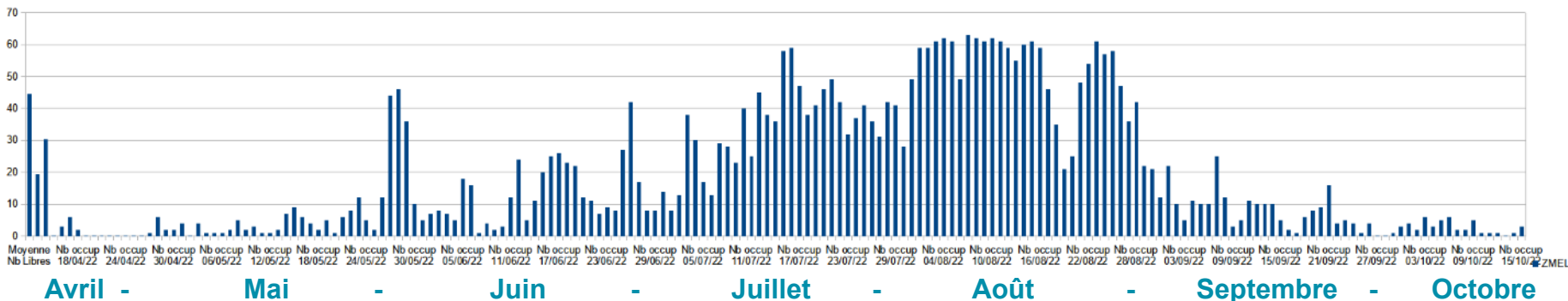
Les chiffres ci-dessus sont écrêtés à la capacité de la ZMEL, soit 68 unités.

2219, c'est le nombre de nuitées en 2022. Recettes générées de l'ordre de 100 k€ (ticket moyen de l'ordre de 45 €).

Le turn-over, ça fonctionne !

- 90 % restent une seule nuit
- 1 bateau sur 100 reste pour 3 nuits, 1 sur 1000 pour 4 nuits
- Aucun bateau resté 5 nuits (durée maximale)

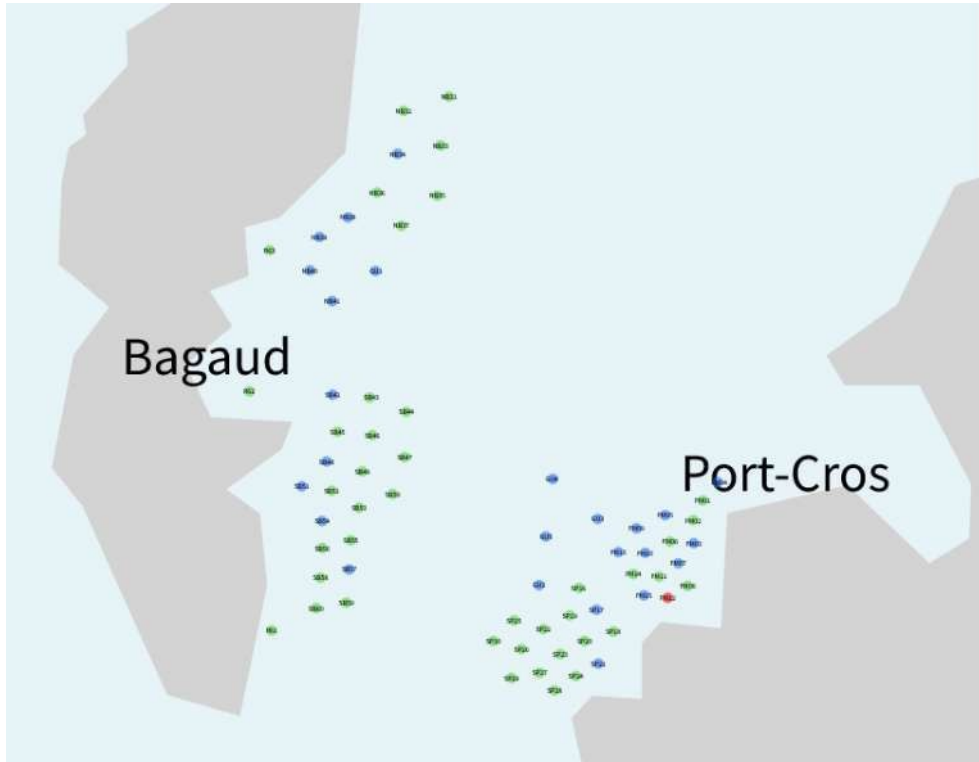
Taux moyen d'occupation : plus de 65 % sur l'été, 75 % au mois d'août



ZMEL 2.0 : des bouées connectées à Port-Cros

Rendre la gestion encore plus efficiente

Depuis 2023, la ZMEL est équipée de « bouées connectées » (fonds innovation de la DAE).



Saison 2023 : **apprentissage** du système pour reconnaître la présence/absence d'un navire amarré à la bouée

Saison 2024 : la bouée entrera en **dialogue avec le gestionnaire et le plaisancier** à travers un nouvel outil de gestion.

Ce nouvel outil permettra au gestionnaire d'avoir un **aperçu en temps réel** de l'état d'occupation des bouées, d'**anticiper l'apparition des conflits** potentiels en intervenant en amont.



Merci de votre écoute !